

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS

SEANCE DU 9 MARS 2015

DELIBERATION N°2015-11

**OBJET : Compte-rendu de la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique du 5 février 2015.**

**LE CONSEIL,**

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,


Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 16,

**DECIDE**

**D'APPROUVER à l'unanimité** les dispositions ayant reçu un avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique du 5 février 2015.

Fait à Tours, le 10 mars 2015

Le Président,



Loïc VAILLANT